

M. COLDWELL: On pourrait s'en servir pour accroître les immobilisations?

M. SMITH (*Hastings-Frontenac*): Oui.

M. COLDWELL: Quel est, pour la présente année, le total de l'aide technique accordée par les Nations Unies? Est-ce 30 millions de dollars?

M. SMITH (*Hastings-Frontenac*): Notre contribution s'élève à 2 millions de dollars.

M. COLDWELL: Notre contribution est d'environ 2 millions de dollars?

M. SMITH (*Hastings-Frontenac*): Oui, d'après l'estimation que j'ai portée à votre connaissance.

M. COLDWELL: Deux millions de dollars?

M. SMITH (*Hastings-Frontenac*): Oui.

M. COLDWELL: Quelle somme globale mettra-t-on à la disposition de la division de l'aide technique?

M. SMITH (*Hastings-Frontenac*): Songez-vous à la contribution globale des Nations Unies?

M. COLDWELL: Oui.

M. SMITH (*Hastings-Frontenac*): Nous vous obtiendrons ce renseignement.

M. COLDWELL: Ce à quoi je veux en venir c'est que ce programme d'accroissement des immobilisations pour les pays insuffisamment développés est une chose très importante et que les 250 millions de dollars que proposent la Hollande et les autres pays, ne semblent pas suffisants pour répondre aux besoins. Je me demandais quel montant serait affecté aux projets d'immobilisations en vertu de cette aide technique accrue afin que la somme de 250 millions de dollars qui a été mentionnée soit plus ou moins atteinte? Le chiffre proposée ne semble pas suffisant.

M. SMITH (*Hastings-Frontenac*): Pour l'année courante, 1957-1958, les engagements s'élèvent à \$28,756,000.

M. COLDWELL: \$28,750,000 en tout?

M. SMITH (*Hastings-Frontenac*): Je crois que c'est là le total de l'aide technique accrue.

M. COLDWELL: Les paiements ont-ils été effectués?

M. SMITH (*Hastings-Frontenac*): J'apprends que même le Canada n'a pas encore versé sa part. Mais l'engagement a été pris. Cet état de choses tient à l'année financière des Nations Unies qui correspond à l'année civile. C'est une question de comptabilité.

M. COLDWELL: Pourriez-vous nous préparer un exposé à ce sujet? Cela vaudrait peut-être mieux que d'essayer d'apporter des réponses maintenant.

M. SMITH (*Hastings-Frontenac*): Bien sûr.

M. COLDWELL: Ce que je désirerais savoir c'est dans quelle mesure l'aide relative aux immobilisations ou les projets d'immobilisations eux-mêmes ont été augmentés? A la lumière de ces renseignements, nous pourrions voir comment notre apport se compare avec celui de la Hollande et des autres pays. En fait, les contributions n'ont jamais suffi à répondre aux besoins des pays insuffisamment développés.

M. JONES: Personne, c'est mon impression, n'a jamais émis l'avis que la somme de 250 millions de dollars, relativement à la proposition concernant le SUNFED, serait considérée comme suffisante de quelque façon que ce soit. C'est tout simplement un chiffre qui a été mentionné comme une sorte de pas dans la bonne direction. Il est bien évident qu'un montant de 250 millions de dollars pour un programme d'expansion immobilière en faveur des pays insuffisamment développés du monde entier ne serait qu'une goutte d'eau dans l'océan.